

Mars 2017

### Initiatives de l'OCRCVM en matière de littératie financière et d'éducation des investisseurs

#### Mandat

- La protection des investisseurs est au cœur même du mandat de l'OCRCVM, et l'éducation des investisseurs joue un rôle important à cet égard. L'OCRCVM offre aux investisseurs un large éventail de ressources et d'outils éducatifs pour les aider à prendre des décisions éclairées.

#### Outils en ligne

- **Site Internet de l'OCRCVM** – Le site Internet de l'OCRCVM comprend un centre de ressources à l'intention des investisseurs qui renferme des outils et des renseignements utiles, dont de l'information destinée plus précisément aux jeunes et aux personnes âgées.
- **Testez vos connaissances** – Lancé en novembre 2014, ce guide gratuit renferme des questions à choix multiples sur les taux d'intérêt, les actions, les obligations et les fonds communs de placement et a pour objet d'évaluer la mesure dans laquelle les consommateurs comprennent les principes fondamentaux liés aux placements.
- **Rapport Info-conseiller de l'OCRCVM** – Cette ressource populaire fournit des renseignements sur les antécédents professionnels des conseillers qui travaillent chez des courtiers réglementés par l'OCRCVM, afin d'aider les investisseurs dans leur choix d'un conseiller. Chaque rapport fournit des renseignements sur la formation et les compétences du conseiller, ses emplois antérieurs chez des courtiers réglementés par l'OCRCVM, les produits et services qu'il est autorisé à fournir, ainsi que son dossier disciplinaire (le cas échéant) et les liens vers les documents s'y rapportant.
- **Glossaire des titres de compétence en finances** – Cette ressource en ligne gratuite aide les investisseurs à se retrouver parmi les nombreux titres de compétence en usage chez les spécialistes des finances et les diverses exigences à remplir pour les obtenir. Les investisseurs peuvent ainsi accéder, dans un lieu central, à des renseignements utiles portant sur près de 65 titres de compétence couramment employés dans le secteur des services financiers au Canada.
- **Guide de négociation sur les marchés boursiers de l'OCRCVM** – Cet outil interactif vise à enseigner aux investisseurs les mécanismes et les règles de négociation. Le guide comporte des leçons qui traitent de la négociation sur plusieurs marchés et il aborde aussi les avantages et les risques liés à l'utilisation de différents types d'ordres, la façon dont les ordres sont passés et exécutés, ainsi que les règles visant à protéger les investisseurs.
- **Rapport sur les amendes impayées** – Ce rapport renferme la liste des conseillers et des autres personnes qui ont déjà été employés par des sociétés réglementées par l'OCRCVM et qui n'ont pas payé les amendes qui leur ont été imposées à la suite de mesures disciplinaires prises à leur endroit. Il s'agit d'un autre outil que les investisseurs peuvent utiliser pour faire les vérifications qui s'imposent lorsqu'ils choisissent de traiter avec un conseiller.

## Vidéos de l'OCRCVM sur YouTube

### Littératie financière pour les Canadiens

- [L'ACFC et le Mois de la littératie financière](#)
- [Des outils pour les aînés – et pour tout le monde, en fait!](#)
- [Des outils financiers pour les différentes étapes de la vie](#)
- OCRCVM et ACFC : [Ensemble pour mieux vous protéger](#)
- [Conseils financiers utiles à l'intention des aînés](#) – Cette vidéo présente des conseils utiles qui peuvent aider les aînés à prendre de décisions financières plus éclairées

## Brochures

- **Comment l'OCRCVM protège les investisseurs** – contient des renseignements utiles qui aideront les investisseurs à comprendre les avantages et la protection dont ils bénéficient en investissant par l'entremise d'un conseiller et d'une société réglementés par l'OCRCVM.
- **Ouvrir un compte personnel** – Cette brochure donne des renseignements détaillés aux investisseurs sur les documents et les renseignements personnels qu'ils doivent fournir à une société au cours du processus d'ouverture d'un compte.
- **Guide de l'investisseur sur le dépôt d'une plainte** – Cette brochure fournit des renseignements sur le processus de dépôt d'une plainte auprès de l'OCRCVM et auprès d'une société réglementée par l'OCRCVM.

## Bulletins à l'intention des investisseurs

- **Les risques et leur incidence sur vos placements** – Ce bulletin traite des différents types de risque qui sont associés aux placements, il aide les investisseurs à évaluer leur degré de tolérance au risque et décrit les mesures que les investisseurs peuvent prendre pour limiter les risques.
- **Pour des placements qui vous conviennent** – Ce bulletin explique ce à quoi les investisseurs peuvent s'attendre lorsqu'ils traitent avec un conseiller.
- **Êtes-vous bien préparé financièrement?** – Ce bulletin aide les aînés à prendre des décisions mieux éclairées lorsqu'ils font affaire avec un conseiller et donne une liste de ressources et d'outils que les aînés peuvent utiliser pour se renseigner au sujet de leur conseiller.
- **Placements par emprunt – Ce que vous devez savoir au sujet des placements par emprunt** – Ce bulletin explique ce qu'il faut savoir lorsqu'on s'engage dans une stratégie d'emprunt aux fins de placement.
- **Comprendre les titres de compétence en finances – Comment vous assurer que votre conseiller a les compétences voulues pour répondre à vos besoins en matière de placement** – Ce bulletin aide les investisseurs à comprendre ce que signifient les différents titres de compétence en finances ainsi que les exigences à remplir pour les obtenir. Il renferme aussi des liens à des renseignements utiles sur chaque titre et sur l'inscription des conseillers.

## Partenariats

- **Base de données canadienne sur la littératie financière** – L'OCRCVM a été parmi les premiers organismes à prendre part à cette initiative en ligne de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, initiative qui a été dévoilée lors de la Conférence nationale 2014 sur la littératie financière.

- **Prospérité Canada** – L'OCRCVM s'est associé à cet organisme sans but lucratif, connu auparavant sous le nom de SEDI (Social Enterprise Development Innovations), afin d'élaborer un cadre en matière de littératie financière. Avec le soutien de l'OCRCVM, Prospérité Canada a pu concevoir et distribuer une trousse d'outils d'évaluation permettant aux entreprises de surveiller et d'améliorer, au besoin, les programmes offerts dans les diverses communautés en matière de littératie financière.
- **Jeunes Entreprises** – En 2012, l'OCRCVM a conclu avec Jeunes Entreprises (JE) un partenariat qui a permis à des employés de l'OCRCVM des bureaux de Vancouver, Calgary et Toronto de passer une journée complète dans les écoles de leur région à enseigner le programme *L'économie pour le succès*, conçu par JE. En 2015, plusieurs employés du bureau de Toronto de l'OCRCVM se rendront dans des classes de la grande région métropolitaine de Toronto pour transmettre leurs connaissances et faire part de leurs expériences, afin de sensibiliser les jeunes et les motiver à acquérir des connaissances financières.
- **Passerelle de l'OICV** – L'OCRCVM participe à la passerelle éducative qui se trouve sur le site Internet de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV). Cet outil en ligne offre du matériel pédagogique destiné aux investisseurs et créé par les membres de l'OICV, dont l'OCRCVM, et vise à améliorer la communication de l'information entre les membres de l'OICV et au public.
- **Better Business Bureau (BBB)** – En 2013, l'OCRCVM a formé un partenariat avec le BBB afin de diffuser du matériel destiné aux investisseurs, dont 40 000 signets qui ont été distribués à des consommateurs d'un bout à l'autre du pays pour faire connaître les ressources précieuses que l'OCRCVM met à la disposition des investisseurs. En 2014, l'OCRCVM s'est associé une fois de plus au BBB pour diffuser et promouvoir le guide *Testez vos connaissances* dans le vaste réseau de l'organisme au Canada.
- **Funny Money** – L'OCRCVM a commencé à parrainer le programme *Funny Money* en 2009 afin d'établir celui-ci dans tout le pays, conjointement avec le Fonds pour l'éducation des investisseurs. Ce programme primé enseigne les rudiments de la finance aux jeunes à l'aide de présentations interactives, divertissantes et empreintes d'humour, et emploie un langage et des scénarios auxquels les élèves du secondaire peuvent facilement s'identifier. Il comporte des leçons sur l'épargne, l'élaboration d'un budget, la gestion des dettes et les placements, qui reproduisent des situations de la vie courante. Le but est d'enseigner aux jeunes de bonnes habitudes de consommation et de leur apprendre les dangers de l'endettement par cartes de crédit ainsi que les avantages de l'épargne et des placements.
- **Fondation canadienne pour l'avancement des droits des investisseurs (FAIR)** – L'OCRCVM a fourni 4,65 millions de dollars à FAIR Canada, organisme sans but lucratif voué à la défense des droits des investisseurs.

## Événements

L'OCRCVM participe, notamment à titre de parrain, à des événements qui ont pour objet d'accroître la littératie financière et l'éducation des investisseurs, dont le Mois de la prévention de la fraude qui a lieu en mars et le Mois de la littératie financière qui a lieu en novembre de chaque année.

- En 2015, l'OCRCVM a participé, notamment à titre de parrain, au Congrès ABLE sur l'autonomisation financière, organisé par Prospérité Canada à Toronto, se joignant ainsi à d'autres organismes en vue de favoriser l'autonomisation financière des personnes à faible revenu.
- En 2015, l'OCRCVM a aussi participé à une table ronde nationale sur la littératie financière tenue par le GALF, le Groupe d'action sur la littératie financière, afin d'élaborer un plan d'action visant à accroître la littératie financière au Canada.
- En tant que membre du Forum international pour l'éducation des investisseurs (IFIE), l'OCRCVM a été l'hôte du cinquième congrès annuel mondial de l'IFIE et de l'OICV sur l'éducation des investisseurs, tenu à Toronto en juin 2013, et participe chaque année à ce congrès organisé dans différentes villes du monde.

\*\*\*

L'OCRCVM est l'organisme d'autoréglementation national qui surveille l'ensemble des courtiers en placement et l'ensemble des opérations que ceux-ci effectuent sur les marchés des titres de capitaux propres et les marchés des titres de créance au Canada. L'OCRCVM établit des normes élevées en matière de réglementation et de commerce des valeurs mobilières, assure la protection des investisseurs et renforce l'intégrité des marchés tout en favorisant des marchés financiers sains au Canada. L'OCRCVM s'acquitte de ses responsabilités de réglementation en établissant des règles qui régissent la compétence, les activités et la conduite financière de ses sociétés membres et de leurs employés inscrits, et en veillant à leur application. Il établit aussi des règles d'intégrité du marché qui régissent les opérations effectuées sur les marchés des titres de capitaux propres canadiens et veille à leur application.

-30-

*Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :*

Lucy Becker  
Vice-présidente aux affaires publiques  
et aux services de formation des membres  
416 943-5870  
[lbecker@iiroc.ca](mailto:lbecker@iiroc.ca)

Karen Archer  
Chef des relations avec les médias  
416 865-3046  
[karcher@iiroc.ca](mailto:karcher@iiroc.ca)